



Le Journal



DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1825

5 CENTS
N° 1.02
A LILLE
A ROUBAIX
A LENS
A DOUAI

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50
Autres Départements... 5 fr. 50
Etranger... 9 fr. 18 fr. 28 fr.

3 mois 6 mois 1 an
5 fr. 50 9 fr. 18 fr. 28 fr.

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal
et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Dimanche 29 Juin 1913

Dimanche prochain 6 JUILLET

Nous commencerons
la publication de :

La Fiancée DU FOU

PAR
Claire de NESTE

La même chanson

C'est lundi que le Reichstag sera appelé à voter sur la loi militaire et sur les divers moyens financiers propres à assurer son application en Allemagne.

Hier, les socialistes, et avec eux plusieurs libéraux et démocrates, ont protesté vivement et avec la méthode qu'ils savent apporter en ce genre d'interventions, contre la politique du chancelier et aussi contre les mesures de répression sauvage prises à l'égard de quelques ouvriers d'Erft qui se sont livrés à des manifestations un peu vives contre un gendarme et un agent de police.

Il suffirait de transposer les noms des divers acteurs de cette sensationnelle séance, dont on trouvera plus loin un compte-rendu détaillé, d'Erft Jaurès à la place de Scheidemann et Barthou au lieu de Bethmann-Hollweg, pour relire un anachronisme de notre Chambre, et constater, clair comme le jour, que d'un côté comme de l'autre de la frontière les arguments gouvernementaux sont les mêmes en vue d'une refonte réactionnaire du régime militaire, et que ceux de l'opposition procèdent du même esprit logique et démocratique.

« Vous nous avez affirmé, dit à un moment Scheidemann, que la France attend impatiemment une occasion propice de nous attaquer... »

« Vous nous avez affirmé, dit à un moment Scheidemann, que la France attend impatiemment une occasion propice de nous attaquer... »

« Vous nous avez affirmé, dit à un moment Scheidemann, que la France attend impatiemment une occasion propice de nous attaquer... »

Un Arbitrage Impossible

Le Congrès de Douai a rejeté, à la presque unanimité, la proposition du citoyen Lefebvre tendant à soumettre à un arbitrage le différend qui a abouti à la reconstruction de la Fédération nationale des mineurs de houille.

Toute proposition de cette nature est louable, et ayant de la rejeter on est toujours sûr de ne pas se tromper. On se demande s'il ne vaudrait pas mieux confier à des hommes étrangers à la corporation minière le soin de trouver la solution qui sauvegarderait tous les intérêts et respecterait la dignité de chacun.

d'une renonciation de ses droits, d'une capitulation de conscience, pour ne pas dire d'une lâcheté.

Dans l'espèce, il ne peut y avoir de transaction. La rupture entre les brouillonnades de M. Barthou et les vœux syndicaux vient exclusivement de ce que des syndicats dissidents ont été créés par opposition à nos organisations syndicales.

« Chat chaud échauffe l'eau froide », dit un vieux proverbe. Il suffit de se rappeler le Congrès de Denain, et le jury d'honneur qui fit éclater la duplicité de nos adversaires, pour qu'immédiatement on songe à prendre des précautions en face de gens dont le cynisme stupéfie quand il n'écoupe pas.

C'est la question que je pose. Il ne peut, en effet, y avoir, sur ce point spécial, aucune concession, aucun arrangement. Ce serait livrer nos vieux syndicats que d'accepter une sentence laissant survivre, à côté d'eux, des groupes ayant les mêmes droits, avec en plus le droit de continuer à leur profit la désorganisation de ce que nous avons eu tant de peine à créer.

Je dis que le moment n'est pas venu de l'oubli des méfaits, des injures, des calomnies dont les vieux syndicats ont été l'objet, la disant qu'il n'est pas possible de passer l'éponge sur les faits dont nous avons tant souffert. Et si par un scrupuleux souci d'une discipline nécessaire au prolétariat minier nous consentions un jour à oublier la trahison retentissante d'un homme sans caractère, on ne peut être sûr que jamais nous ne passerions sur les assassinats de ceux qui sont noyés dans le sang pour être des agents provocateurs.

Entre ces gens-là et nous il y a désormais un fossé, qu'il serait impossible de combler, un véritable abîme qu'il serait téméraire de vouloir franchir.

« Vous nous avez affirmé, dit à un moment Scheidemann, que la France attend impatiemment une occasion propice de nous attaquer... »

« Vous nous avez affirmé, dit à un moment Scheidemann, que la France attend impatiemment une occasion propice de nous attaquer... »

« Vous nous avez affirmé, dit à un moment Scheidemann, que la France attend impatiemment une occasion propice de nous attaquer... »

« Vous nous avez affirmé, dit à un moment Scheidemann, que la France attend impatiemment une occasion propice de nous attaquer... »

« Vous nous avez affirmé, dit à un moment Scheidemann, que la France attend impatiemment une occasion propice de nous attaquer... »

Les achats de chevaux pour l'armée



AU MARCHÉ AUX CHEVAUX
— Mais il a une jambe de bois ton cheval.
— Justement, c'est pour la division de fer.

« Mais il a une jambe de bois ton cheval. — Justement, c'est pour la division de fer. »

« Mais il a une jambe de bois ton cheval. — Justement, c'est pour la division de fer. »

« Mais il a une jambe de bois ton cheval. — Justement, c'est pour la division de fer. »

« Mais il a une jambe de bois ton cheval. — Justement, c'est pour la division de fer. »

« Mais il a une jambe de bois ton cheval. — Justement, c'est pour la division de fer. »

« Mais il a une jambe de bois ton cheval. — Justement, c'est pour la division de fer. »

« Mais il a une jambe de bois ton cheval. — Justement, c'est pour la division de fer. »

« Mais il a une jambe de bois ton cheval. — Justement, c'est pour la division de fer. »

Les armements allemands

au Reichstag

Le projet militaire en troisième lecture. Séance agitée. — L'opposition socialiste. — Un duel oratoire entre le député Scheidmann et le Chancelier de l'Empire.

Berlin, 28 juin. — Le Reichstag discute aujourd'hui la loi militaire en troisième lecture. Le député socialiste Scheidmann s'élève contre le militarisme. Il proteste contre les conditions de 7 mois et 5 ans et demi de travail qu'a prononcées le conseil de guerre d'Erft contre 7 ouvriers qui s'étaient rendus à un rendez-vous de travail dans un café à des voix de fait sur un gendarme et un agent de police.

« Si on ne savait pas que ces juges sont des hommes, s'écrie-t-il, on serait obligé de croire que ce sont des brutes à l'usage. »

Scheidmann s'élève contre les armements. L'orateur est rappelé à l'ordre. Puis, le député socialiste renouvelle ses attaques contre la loi militaire.

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

Les armements allemands

au Reichstag

Le projet militaire en troisième lecture. Séance agitée. — L'opposition socialiste. — Un duel oratoire entre le député Scheidmann et le Chancelier de l'Empire.

Berlin, 28 juin. — Le Reichstag discute aujourd'hui la loi militaire en troisième lecture. Le député socialiste Scheidmann s'élève contre le militarisme. Il proteste contre les conditions de 7 mois et 5 ans et demi de travail qu'a prononcées le conseil de guerre d'Erft contre 7 ouvriers qui s'étaient rendus à un rendez-vous de travail dans un café à des voix de fait sur un gendarme et un agent de police.

« Si on ne savait pas que ces juges sont des hommes, s'écrie-t-il, on serait obligé de croire que ce sont des brutes à l'usage. »

Scheidmann s'élève contre les armements. L'orateur est rappelé à l'ordre. Puis, le député socialiste renouvelle ses attaques contre la loi militaire.

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

Les armements allemands

au Reichstag

Le projet militaire en troisième lecture. Séance agitée. — L'opposition socialiste. — Un duel oratoire entre le député Scheidmann et le Chancelier de l'Empire.

Berlin, 28 juin. — Le Reichstag discute aujourd'hui la loi militaire en troisième lecture. Le député socialiste Scheidmann s'élève contre le militarisme. Il proteste contre les conditions de 7 mois et 5 ans et demi de travail qu'a prononcées le conseil de guerre d'Erft contre 7 ouvriers qui s'étaient rendus à un rendez-vous de travail dans un café à des voix de fait sur un gendarme et un agent de police.

« Si on ne savait pas que ces juges sont des hommes, s'écrie-t-il, on serait obligé de croire que ce sont des brutes à l'usage. »

Scheidmann s'élève contre les armements. L'orateur est rappelé à l'ordre. Puis, le député socialiste renouvelle ses attaques contre la loi militaire.

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »

« On nous dit, s'écrie-t-il, que la France veut nous attaquer ; mais nous savons que c'est le faux. La loi militaire allemande nous protégerait contre une attaque de la part de la France. »